Économie politique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **22 (1930)**

Heft 12

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

que de ces études et de celles que présentera le service de chômage du B. I. T. se dégageront des suggestions d'ordre pratique que les Etats membres de la Société des nations auront à cœur de mettre à exécution.

Economie politique.

Les chômeurs classés d'après l'âge.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a procédé à de nouvelles enquêtes sur l'âge des chômeurs. La statistique a été complétée rétrospectivement jusqu'en 1926. On constate qu'il y a très peu de variation dans le développement de l'âge des personnes en quête de travail. Cette statistique de l'âge a été faite sur les données des offices de travail ainsi que de certains bureaux de placement, lesquelles ont été transmises chaque fois à la fin de janvier et de juillet. Nous publions ci-dessous un extrait des résultats obtenus:

Fin	Nombre des données	Sur 100 personnes, il y en a eu: moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus
Janvier 1926	20,206	9	33	19	17	13	9
» 1927	21,562	10	35	18	16	13	8
» 1928	14,945	7	36	18	16	14	9
» 1929	17,056	7	34	19	17	15	8
» 1930	14,916	6	35	19	16	14	10
Juillet 1930	10,824	7	35	19	17	13	9

Il y a donc à peu près le tiers de chômeurs de 20 à 29 ans. Un cinquième à peu près est dans la trentième année. Les classes d'âge supérieur sont passablement bien représentées, si l'on tient compte que le nombre des personnes gagnant leur vie à cet âge est sensiblement inférieur. Ces chiffres sont effrayants lorsque l'on sait combien il est difficile pour les personnes de plus de 40 ans de trouver une place stable. Plus du 40 pour cent des chômeurs sont des personnes de 40 ans et plus.

Le classement d'âge des chômeurs masculins et féminins n'étant pas tout à fait le même, nous donnons ci-dessous les résultats pour chaque sexe séparément:

Enquête Fin	Sur 100 personnes, il y en a eu: hommes moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	femmes moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus
Janvier 1926	8	33	19	17	14	9	18	32	17	15	11	7
» 1930	5	35	19	16	15	10	11	37	20	16	10	6
Juillet 1930	5	34	19	17	14	11	12	35	19	16	12	6

Le fait que les femmes sont mieux représentées dans les classes d'âge inférieur, provient de ce que en général une grande partie quitte ensuite la profession pour le mariage.

La proportion de chômeurs par classe d'âge par rapport à l'ensemble des salariés est donnée par le tableau suivant:

Juillet	Sur 100 personnes, il y en a eu: hommes moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	femmes moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus
1926	0,6	1,3	1,0	1,0	1,3	1,7	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
1929	0,2	0,5	0,4	0,4	0,6	0,7	0,2	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6
1930	0,4	1,0	0,8	0,9	1,2	1,5	0,4	0,6	0,7	0,9	0,9	0,6

Ces chiffres ne sont pas tout à fait exacts, car on n'a pas pu se servir du nombre des salariés du dernier recensement qui date de 10 ans. Il est certain que des changements se sont produits dans le classement des chômeurs d'après l'âge, dans cet intervalle. On peut néanmoins tirer les conclusions suivantes: Ce sont les jeunes de moins de 20 ans qui ont le moins à souffrir du chômage. En général, le chômage augmente avec l'âge et atteint surtout les personnes de plus de 60 ans (les hommes). (Pour les femmes de cette classe, le chômage est moins grand.)

Il est décevant de constater que plus on monte en âge plus on court le risque d'être victime du chômage, c'est-à-dire juste au moment, où en raison de l'âge, on aurait le plus besoin d'une place stable. Il y aura lieu encore de se rendre compte, si, comme l'admet le Conseil fédéral, cet état de choses est influencé par le caractère de la crise actuelle (fort chômage dans l'industrie du textile), pour autant que cette statistique de l'âge ait été faite pour une certaine durée.

Pour terminer, nous donnons la répartition en pour-cent des chômeurs des diverses classes d'âge pour chaque branche d'industrie comptant plus de 500 personnes en quête de travail.

Groupes professionnels	Hommes							Femmes						
	Nombre des données	moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	Nomb. des données	moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus
		en pour-cent							en pour-cent					
Ind. du bâtiment	1110	6	33	18	15	16	12	6	32	17	17	17	17	—
Industrie textile .	628	2	10	12	24	23	29	667	3	13	18	25	25	16
Ind. des métaux, des machines et industr. électrotechnique . .	712	6	41	18	16	13	6	18	5	56	11	11	17	—
Horlogerie, bijouterie	1793	4	28	22	18	15	13	717	15	47	19	12	5	2
Commerce et administration . .	1107	7	43	23	15	8	4	330	24	43	20	11	1	1

Mouvement ouvrier.

En Suisse.

METALLURGISTES ET HORLOGERS. La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers a tenu un congrès extraordinaire les 14 et 15 novembre 1930 à Berne. Il comprenait 187 délégués représentant 85 sections et 28 membres du comité central étendu. L'unique point à l'ordre du jour visait l'assurance-chômage.

Le président central Conrad Ilg fit un exposé sur les causes du chômage et les moyens de le combattre. Le congrès procéda ensuite à la révision des statuts. Les modifications dans la situation économique et l'énorme chômage qui en résulte appellent de nouvelles mesures. D'énormes sommes doivent être versées pour secourir les chômeurs, notamment ceux de l'industrie horlogère. Les dispositions statutaires en vigueur pour la caisse de chômage ne suffisent plus. Les horlogers obtiennent des secours pour 150 jours. Les prévisions mathématiques pour les cotisations avaient été basées pour le payement de secours durant 90 jours. Une échelle comprenant 5 classes de cotisations avait été établie. Le Congrès a décidé de fixer le montant des coti-